

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

**REUNION PLENIERE
JEUDI 29 AVRIL 2010**

COMPTE RENDU




Conseil de Développement
durable de l'agglomération
Boulonnaise

Jean-Roger BERGERAT ouvre la séance à 18h.


Il remercie les membres présents et accueille Dominique GODEFROY, vice-Président chargé des relations avec le Conseil de développement Durable de l'agglomération Boulonnaise (CDDAB).

Le premier point de l'ordre du jour porte sur le fonctionnement du CDDAB.



Fonctionnement du CDDAB


1



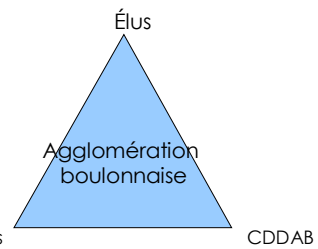
Qui sommes nous ?

- ✓ **Création** : une instance consultative mise en place par la CAB en 2002 dans le cadre de la « loi Voynet ».
- ✓ **Objet** : activités de conseils, de débats, de proposition et de réflexions sur l'avenir de l'agglomération.
- ✓ **Objectif** : promouvoir la démocratie participative pour accompagner et anticiper les modifications nécessaires à notre agglomération et à notre territoire.

2



Rappel : rôle du CDDAB




3



Quelques dates

- ✓ **Octobre 2002** : délibération du conseil de la CAB pour la création du CDDAB.
- ✓ **Mars 2003** : Installation du CDDAB.
- ✓ **Plénière de décembre 2009** : approbation du règlement intérieur et de la nouvelle composition du CDDAB.
- ✓ **Plénière du 28 janvier 2010** : installation des nouveaux membres et élection du président du CDDAB pour un mandat de trois ans.

4



Rappel sur les objectifs de la modification institutionnelle du CDDAB

- ✓ Ouvrir davantage le CDDAB au monde associatif et aux jeunes.
- ✓ Passer de 58 à une centaine de membres.
- ✓ Répartir les membres en 3 collèges au lieu de 4.

5



Les travaux du CDDAB en 2009

- ✓ **Culture** : Quel projet culturel pour le Boulonnais ?

Rappel : Décembre 2006 : rapport du groupe Culture.

Septembre 2007 : assises de la culture ; constitution de trois groupes de travail composés d'élus et de membres du CDDAB.


Janvier 2009 : restitution des travaux des groupes de travail à l'université du Littoral.

Juin 2009 : lettre au président de la CAB en faveur de la tarification culturelle des jeunes.

Juin 2009 : présentation en plénière par Xavier BAILLY, directeur du patrimoine à Amiens métropole de la valorisation du patrimoine et du développement économique d'Amiens.

Janvier 2010 : présentation en plénière du patrimoine de la reconstruction par M. DEBUSSCHE.


6



Les travaux du CDDAB en 2009 (suite)

- ✓ **Le plan local de développement économique (PLDE)**
Janvier 2009 : rapport du CDDAB sur le PLDE (travail transversal). Le CDDAB participe au conseil de gouvernance du PLDE.
- ✓ **Comment développer la part d'énergies renouvelables dans l'agglomération boulonnaise ?**
Mars 2009 : rapport de la commission Habitat pour demain sur saisine de la CAB.
- ✓ **Le réseau de transports urbains de l'agglomération boulonnaise est-il efficient ?**
Mai 2009 : rapport de la commission Aménagement du territoire sur saisine de la CAB.

7



Les travaux du CDDAB en 2009 (suite)

- ✓ **Révision de la Charte du parc naturel régional**
Mai 2009 : rapport de la commission Réinventons notre parc Le CDDAB sur saisine de la CAB pour avis sur le projet de révision de la **Charte du Parc Naturel régional** des Caps et Marais d'opale.
- ✓ **Contribution au Débat public Calais port 2015**
Décembre 2009 : rapport du CDDAB (travail transversal) sur saisine de la CAB.

8

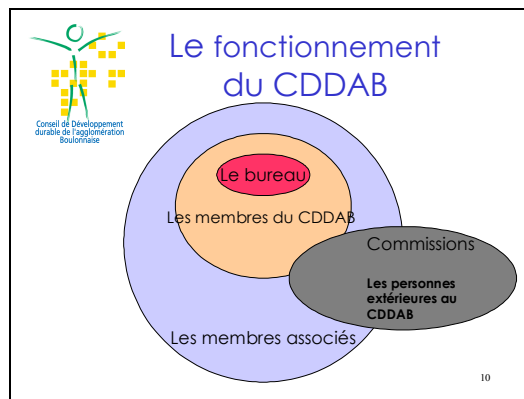


La nouvelle composition

- ✓ **collège territoire :**
- habitat, environnement, services au public, foncier et planification, institutions.
- ✓ **collège société :**
- culture et sport, santé, vie collective, emploi et formation.
- ✓ **collège économie :**
- commerces, services et industries, nouvelles technologies, recherche et énergies renouvelables, organismes et institutions, tourisme, monde agriculture, syndicats.

+ 3 **personnalités qualifiées par collègue** dont une nommée par le Président de la CAB.

9




Perspectives de travail 2010


Les travaux en cours sur saisine de la CAB

- ✓ Le projet de SCOT du Boulonnais : commission temporaire SCOT
- ✓ Le vieillissement de la population : commission SANTE

Les travaux en cours sur autosaisine du CDDAB

- ✓ Restitution de la commission Emploi pour Demain en juin 2010
- ✓ Poursuite des travaux de la commission Prospective 2025
- ✓ Poursuite des travaux de la commission Aménagement du territoire
- ✓ Reprise des travaux des commissions Culture et Jeunes

11



Fonctionnement des commissions


- ✓ **Des commissions ont un fonctionnement permanent comme :**
 - ✓ Aménagement du territoire,
 - ✓ Habitat pour Demain,
 - ✓ Culture, etc.
- ✓ **D'autres comme la commission Port, ont un fonctionnement périodique, ou temporaire, en fonction des saisines ou des questions du moment.**

12



Liste des commissions


- ✓ Aménagement du territoire
- ✓ Habitat pour demain/SCOT
- ✓ Santé
- ✓ Prospective 2025
- ✓ Communication
- ✓ Culture
- ✓ Emploi pour demain
- ✓ Tourisme
- ✓ Port
- ✓ Jeunes



Fonctionnement des commissions

- ✓ **Les commissions Aménagement du territoire, Habitat pour Demain, Emploi pour Demain, Culture; Santé et jeunes se sont réunies au moins une fois en 2009 (36 réunions).**
- ✓ **Peuvent participer aux commissions, les membres du CDDAB titulaires ou associés ou toute autre personne extérieure au CDDAB.**
- ✓ **Les personnes qui souhaitent faire partie des commissions en font la demande par tout moyen aux présidents des commissions ou au secrétariat du CDDAB qui fait suivre.**


14



Fonctionnement des commissions (suite)

- ✓ **Le Président de la commission est le responsable de l'organisation, de la composition et du fonctionnement de sa commission.**
- ✓ **Les membres des commissions sont invités par e-mail de rappel, sachant que la date a été arrêtée lors de la précédente réunion.**
- ✓ **Ils reçoivent des informations par e-mail concernant leur commission, notamment les comptes rendus.**

15



Fonctionnement des commissions (suite)

- ✓ **Les membres des commissions sont invités par e-mail à assister aux plénières.**
- ✓ **Les séances des commissions ne sont pas publiques.**
- ✓ **Des commissions temporaires ou thématiques peuvent être créées pour étudier des sujets spécifiques. Ces commissions sont décidées en Bureau sur proposition d'un membre.**

16



Fonctionnement des commissions (suite)

- ✓ Les Présidents des groupes de travail sont membres de droit du conseil de développement et participent aux réunions du Bureau.
- ✓ Les commissions et groupes de travail participent activement à l'élaboration des avis du conseil de développement. A ce titre, les Présidents des groupes sont invités à présenter les travaux de leur commission en séance plénière.

17

Pour tout savoir sur les commissions

www.conseil-developpement.fr



18

Jean-Roger BERGERAT : je précise qu'a été distribué en début de séance un document sur la coordination nationale des conseils de développement. Je rappelle que le CDDAB a été mis en place en 2003. Il fonctionne soit sur saisine de la CAB soit sur autosaisine. Il se réunit en commissions et fait ensuite des propositions aux élus. Il fonctionne en toute convivialité, dans le respect des opinions de chacun. Il existe environ une centaine de conseils de développement en France. En théorie, chaque structure intercommunale devrait avoir un conseil de développement. Nous nous réunissons parfois sous l'égide de la coordination nationale des conseils de développement. Je souligne que la démarche du CDDAB n'est pas simple et qu'une telle structure a besoin de soutien. Nous nous sommes rendus à une réunion de la coordination à la Plaine Saint Denis, il y a quelques années. Nous nous appuyons également sur la coordination régionale des conseils de développement à laquelle le CESR (Conseil économique et social régional) apporte une aide logistique. C'est une structure qui réunit les présidents des conseils de développement de la région. Le dernier colloque annuel a eu lieu à Lumbres en 2009. Le principe des relations entre le CDDAB et les élus est le suivant : les élus ont autorité pour prendre des décisions, tandis que les citoyens et le CDDAB sont force de proposition. On pourrait ajouter que les techniciens territoriaux sont là pour exécuter les décisions des élus et leur apporter un éclairage. Hervé PIAU peut-il décrire les modifications apportées au sein des collèges dans le règlement intérieur mis en place en janvier 2010 ?

Hervé PIAU : des activités voisines ont été regroupées au sein d'un même collège, mais aucun secteur d'étude ou d'activité n'a été supprimé. Il s'agissait d'une clarification.

Jean-Roger BERGERAT : je remercie Hervé PIAU pour le travail qu'il a réalisé sur ce règlement. Le précédent règlement intérieur datait de 2003 et son actualisation a nécessité un long travail. Les membres qui ont reçu le compte rendu de la dernière réunion avec leur convocation ont-ils des remarques à faire ?

Dominique PAQUENTIN : serait-il possible de recevoir les comptes rendus par e-mail ?

Hervé PIAU : le compte rendu est téléchargeable sur le site Internet du CDDAB. Lorsque vous recevez votre convocation, vous pouvez cliquer sur le lien et vous arrivez sur le site du CDDAB, je vous invite à le consulter.

Jean-Roger BERGERAT : certaines personnes n'ont pas la possibilité d'imprimer. De plus, nous avons décidé que les membres recevraient une convocation par courrier, on en

profite pour joindre un pouvoir et le compte rendu.

Hervé PIAU : c'est une question dont la commission communication pourrait se saisir.

Jean-Roger BERGERAT : dans la nouvelle composition, le CDDAB s'est ouvert aux jeunes et plus de 50% des membres du CDDAB sont des nouveaux membres.

Muriel DAMIENS : j'ai du mal à repérer les jeunes au sein de l'assemblée.

Johann DUHOO : mobiliser les jeunes est une priorité pour le CDDAB. C'était l'idée à l'origine de la commission Jeune qui est aujourd'hui en veille. Cette commission est le bon point d'entrée, car les réunions plénières ne sont pas d'un abord facile pour les jeunes. Il faudrait réactiver la commission Jeune et avoir un regard des jeunes sur l'ensemble des sujets par ce biais.

Jean-Roger BERGERAT : P-Y. DUFOUR et J. PAVEAU avaient réussi à associer des étudiants de l'université du littoral à leurs travaux mais attirer des jeunes de 14 ou 16 ans, c'est difficile. C'est le rôle de la commission Jeune de répondre à ce souhait. L'avenir de l'agglomération, ce sont les jeunes, nous travaillons pour leur avenir.

Joël DAVID : il pourrait y avoir au sein de la CAB une assemblée d'enfants ou d'adolescents par commune.

Jean-Roger BERGERAT : notre rôle et celui de la commission Jeune est de définir comment la CAB pourrait prendre la décision de le faire. L'implication des jeunes concerne tout le monde, élus, milieu associatif, politique, vie citoyenne ou syndicale. Les jeunes, dont mon association s'occupe par exemple, sont en dehors de la société.

Jean-Pierre SERGENT : on pourrait faire un appel auprès des maires des communes.

Joël DAVID : le niveau communal est amené à disparaître. Beaucoup de gens ne savent pas ce que fait la CAB. Ce serait intéressant que l'on amène les adolescents à réfléchir au niveau intercommunal plutôt qu'au niveau communal, c'est l'avenir.

Jean-Roger BERGERAT : je vous engage à participer à nos travaux.

Bernard GRARE : que fait le citoyen lambda pour être force de proposition ?

Jean-Roger BERGERAT : il y a trois ans, nous avons distribué un livret dans toutes les boîtes à lettres de l'agglomération. Il y avait un bulletin de participation aux travaux du CDDAB. On a eu des retours. On touche à un problème de fond. Communiquer cela coûte, on compte sur les médias. Il y a eu une invitation dans la presse pour assister à la réunion de ce soir. Nous avons aussi un site Internet qui est très bien fait.

Bernard GRARE : les maires peuvent vous aider à passer des informations.

Hervé PIAU : *a priori* nous allons utiliser comme vecteur Agglorama plutôt que la plaquette. Dans chaque Agglorama est publiée une double page consacrée aux projets du CDDAB. Nous faisons une invitation à faire acte de candidature par ce biais.

Jean-Pierre SERGENT : Dominique GODEFROY m'avait suggéré de décentraliser la

commission Aménagement du territoire dans une commune. Cela permettrait d'expliquer ce qu'est le CDDAB et de faire connaître la CAB. Cela se ferait en relation étroite avec la mairie qui pourrait nous rabattre une partie de la population et elle pourrait à ce moment là émettre des souhaits.

Jean-Roger BERGERAT : c'est une bonne formule. Nous avons eu l'idée de décentraliser les réunions avec le conseil de développement du Pays boulonnais, d'aller dans les communes non urbaines. On touche au problème de fond de la citoyenneté. Si les jeunes ne sont pas dans les associations, ils se sentent exclus et ils peuvent avoir des réactions violentes.

V. TOULOU MON : je pense aux mairies de quartier, c'est un bon endroit pour communiquer.

O.CABOCHE : on peut aussi s'appuyer sur les bulletins des mairies.

Bernard GRARE : nous avons tous un bulletin qui paraît une ou deux fois par an.

Jean-Roger BERGERAT : les Assises de la culture sont le bon exemple d'une réalisation de la CAB, sur proposition du CDDAB. Elles ont d'ailleurs eu un impact national. Nous avons eu l'occasion d'en parler lors d'une réunion des conseils de développement à Perpignan. Sur le fonctionnement du CDDAB, je rappelle que sont membres du CDDAB les membres « titulaires » qui sont une centaine et les membres associés. La démarche normale pour intégrer le CDDAB, c'est de commencer par travailler au sein d'une commission. On a peut être pu froisser certaines personnes lors de la mise en place du nouveau CDDAB mais si vous estimez devoir faire partie du CDDAB, l'essentiel du travail se fait en commission.

Joël DAVID : à propos du bilan des travaux, est-ce que le courrier du président de la CAB sur la tarification culturelle des jeunes a été suivi d'effet ? Quel est votre pouvoir de suite ?

Hervé PIAU : dans le règlement, il est prévu une commission des Suites, elle n'a pas encore fonctionné mais c'est au programme de cette année. C'est assez délicat à mettre en place car il faut des personnes motivées, compétentes pour faire un audit et rencontrer les décideurs. Mais nous ne pourrions pas aller au-delà de la demande d'information. Tous les CDD sont confrontés à une interrogation sur les suites données à leurs propositions. Le président du CDDAB est attaché à ce point. S'il y a des volontaires, ils peuvent faire acte de candidature.

Joël DAVID : est-ce que les suites seront communiquées dans la presse ?

Hervé PIAU : je ne le pense pas que nous diffuserons des documents dans la presse.

Jean-Roger BERGERAT : nous sommes force de proposition. Nous ne sommes pas en situation de conflit avec les élus. Paul LABIT a démissionné, ce que je regrette. Il n'est pas question de laisser tomber la commission Culture mais de faire des propositions réalisables. Les tarifs ont une incidence financière. Il faut des propositions concrètes mais pas des revendications. Il faut rester dans un esprit de convivialité. Le travail du CDDAB prend du temps. Nous avons demandé une commission des Suites et la CAB l'a accepté, c'est dans le règlement. Cela se passait bien entre P-Y.DUFOUR et Guy LENGAGNE. Il y a encore plus d'échanges avec Frédéric CUVILLIER et la nomination de Dominique GODEFROY en tant que vice-président chargé des relations avec le CDDAB est le signe

d'une reconnaissance. Il faut accepter l'idée que faire passer des idées, c'est très long.

D. GODEFROY : je tiens à rappeler que je n'interviens pas dans les débats du CDDAB sauf si le président du CDDAB m'y invite. C'est important que les élus n'interviennent pas dans les travaux du CDDAB. Je reste à la disposition du président du CDDAB en cas de besoin, pour apporter un éclairage.

Jean-Roger BERGERAT : un de mes projets est de créer une commission Sport. Mme MELIN qui est membre du CDDAB pourrait prochainement la mettre en place.

Présentation de la commission Aménagement du territoire par Dominique PAQUENTIN



**Commission
Aménagement du Territoire
groupe de travail :
Transport**

Animé par Jean-Pierre SERGENT



Transport du futur

1



**Objet de la commission :
les déplacements dans la région
Boulonnaise,**

Inventer des déplacements durables
et responsables



2


**• Les différents sujets traités par la
commission :**

- Etat des lieux
- Regards sur les P.D.U. (plans de déplacement urbain)
et P.D.E. (plans de déplacement entreprise)
et documents d'urbanisme ex. P.L.U (plans locaux
d'urbanisme) et S.C.O.T (schéma de cohérence territoriale)



3

**• La Commission a rendu un premier
rapport sur l'efficience des transports
collectifs dans le Boulonnais**




En réponse Le Président de la Cab, Frédéric CUVILLIER
précise :


- le lancement d'une procédure d'élaboration d'un PDU
- La mise en place d'une nouvelle procédure tarifaire des bus
- l'étude de circulation sur les bds Diderot et d'Alembert
- la mise en œuvre d'un réseau de géolocalisation des bus
- l'impossibilité de créer des couloirs de bus

4

**• Les travaux de la commission portent
actuellement sur :**



- la promotion du vélo
- L'encouragement à l'utilisation des transports publics
- L'aménagement des horaires de travail
- La mise en place d'un service de covoiturage
(autopartage)



5



**Activité de la Commission
Aménagement du territoire**



- Nombre de membres : une dizaine
- Fréquence des réunions et méthode de travail :
 - 1 réunion minimum par mois
 - collecte d'informations des autres territoires
 - présence sur l'agglomération, recensement des flux de circulation
 - regard de 2 membres de la commission, conducteurs

TCRB
recenseur de terrain privilégié des habitudes automobiles et pointer les anomalies de voirie

6



Les attentes pour le présent mandat du CDDAB

- Les sujets prioritaires relevés par la commission : expérimenter, évaluer, proposer aux élus
 - exemple création de pistes cyclables
- Perspectives et programme de travail :
 - organiser les réunions de la Commission dans d'autres communes, favorisant l'écoute et l'échange
- présentation d'un rapport au second semestre
- Transversalité avec d'autres commissions du CDDAB :
 - Commission tourisme : faciliter le déplacement des touristes (circulation, stationnement)




7

J-P. SERGENT : je remercie Dominique PAQUENTIN qui a réalisé le diaporama en mon absence. J'ai découvert dans la presse qu'il y a eu une réunion « emploi-déplacements » et je trouve regrettable que la commission n'ait pas été associée. De même, il y a eu un article sur le projet de résidences touristiques à Ecault et je trouve dommage que s'agissant d'une démarche HQE (Haute qualité environnementale), le CDDAB n'ait pas été invité.

Jean-Roger BERGERAT : on ne peut pas être partout, nous sommes des bénévoles. Les structures sont libres d'inviter qui elles veulent.

O. CABOCHE : Dominique PAQUENTIN assistait à la réunion, mais il est vrai que l'on doit avoir ce réflexe.


Présentation de la commission SCOT par J.DUHO



Présentation de la commission SCOT

Animateurs : B. LAFFAILLE
avec V. BLAVET &
J.-L. BOURGOIS.

1



1) Objet de la commission : SCOT

- Les différents sujets traités par la commission :
 - Répondre à la saisine du Président de la CAB,
 - Etudier la partie diagnostic du SCOT,
 - Donner son avis pour juin 2010 sur ce diagnostic.
- Les travaux de la commission portent sur ces 3 points.
- La commission rendra son rapport pour le 03 juin 2010.

2



2) Composition et tenue de la commission

- La commission regroupe des professionnels de différents horizons et des membres intéressés par les problématiques de l'aménagement et l'urbanisme.
- Total de : une vingtaine de membres.
- Fréquences des réunions de travail :
la précédente a eu lieu le 19 avril 2010,
la prochaine aura lieu le **03 mai 2010 à 18h** à la CAB.

3

Présentation de la commission SANTE par J-P. BABONNEAU



Présentation de la commission Santé

Animateur : JP BABONNEAU.

1



1) Objet de la commission : Santé

- Les différents sujets traités par la commission :
La prévention,
Le vieillissement,
La constitution d'un pôle de référence santé.
- Les travaux de la commission portent actuellement sur l'anticipation et l'accompagnement du vieillissement de la population boulonnaise (saisine président CAB).
- La commission a rendu un rapport en 2004 formulant des propositions pour un programme stratégique santé de l'agglomération.

2



2) Composition et tenue de la commission

- La commission regroupe des professionnels de santé et des membres intéressés par les problématiques de santé.
- Total de 20 membres.
- Réunions de travail mensuelles.

3



3) Les attentes pour le présent mandat du CDDAB

- Les sujets prioritaires relevés par la commission :
prévention, développement du pôle santé boulonnais, emploi, environnement...
- possibilité de travailler sur une de ces thématiques à la rentrée.
- Transversalité avec d'autres commissions du CDDAB :
prospective, emploi, aménagement du territoire/transports...

4

Présentation de la commission PROSPECTIVE 2025 par J.DUHO



Présentation de la commission Prospective 2025

Jean-Luc BOURGOIS

1



1) Objet de la commission Prospective 2025

- Les différents sujets traités par la commission : donner une vision prospective de la CAB à horizon 2025, dans une optique de développement économique.
- Les travaux de la commission portent actuellement sur l'identification des thèmes majeurs et des facteurs de transversalité, des ressources et des priorités d'études (échéance juin 2010)
- La commission a rendu un rapport sur le(s) sujet(s) suivant(s) : créée en avril 2010, pas encore de rapport


2



2) Composition et tenue de la commission Prospective 2025

- Les membres sont plutôt orientés vers les activités suivantes (profil des membres) : très divers (économique, associatif, social et culturel ...)
- Nombre de membres inscrits : 27
- Fréquence des réunions et méthode de travail : réunions mensuelles ; le travail se fera en sous-groupes quand les priorités seront arrêtées (à partir de septembre)

3




3) Les attentes pour le présent mandat du CDDAB

- Les sujets prioritaires relevés par la commission :
 - Activité industrielle, marchande, agricole et halieutique, tourisme,
 - Emploi, démographie, vie sociale, accueil, équipements, environnement,
 - La place du boulonnais dans la Région.
- Perspectives et programme de travail : échéance visée : mi-2012
- Transversalité avec d'autres commissions du CDDAB : importante avec toutes les commissions, notamment SCOT actuellement .

4


Présentation de la commission COMMUNICATION /TIC par H.PIAU



commission COMMUNICATION et TIC

Animateur Hervé Piau


1



Objet de la commission

- sujets traités par la commission :
 - la communication du CDDAB
 - le développement de l'usage des TIC
- la commission est en cours de reconstitution
- La commission , dans sa première configuration, a rendu un rapport en 2006:
 - « Propositions pour un développement de l'usage des TIC au service des habitants de l'agglomération »


2



Composition et fonctionnement de la commission

- Les membres :
 - appel à volontaires ,commission à constituer
 - intérêt pour les TIC et la communication
- Nombre de membres : 10 environ
- Fréquence des réunions et méthode de travail :
 - réunions mensuelles
 - rédactionnel

3



Attentes pour le présent mandat

- Les sujets prioritaires relevés :
 - une communication de qualité sur les activités du CDDAB (plaquette , les pages www.conseil-developpement.fr, relations médias ...
 - quels usages ,quels équipements TIC au service du vieillissement prévu de la population ?
- Perspectives et programme de travail :
 - diffusion de la plaquette de présentation du CDDAB (sept.2010)
 - propositions sur les TIC (rapport mi- 2011)
- Transversalité avec les commissions santé ,habitat pour demain ,prospective 2025.....

4

H.PIAU : nous avons en projet d'éditer cette année au 3^{ème} semestre un document assez consistant qui sera diffusé aux élus. D'autre part, il faut soigner nos relations avec les médias.

Jean-Roger BERGERAT : je vous informe que Louis NOEL a accepté de reprendre les travaux de la commission culture et je l'en remercie. Il sera envoyé un mail aux membres de la commission pour les informer de ce changement.

Louis NOEL : c'est une tâche qui n'est pas facile, étant donné la valeur des précédents présidents. De plus, l'objet de la commission est très étendu. Mon objectif, c'est d'avoir l'avis de tous les membres.

Jean-Roger BERGERAT : j'espère que d'ici le 3 juin la commission Jeune se sera réunie. Je vais m'entretenir avec les personnes intéressées. Il en est de même pour la commission Sport.

Didier HOYER : je rappelle qu'il est important d'avoir une réflexion sur les équipements sportifs de l'agglomération.

Jean-Roger BERGERAT : s'agissant des commissions Tourisme et Port, ce sont des commissions en sommeil. Je propose qu'elles soient réactivées en cas de saisine, comme ça a été le cas pour la contribution au débat sur le port de Calais. La plénière de juin sera consacrée à la restitution des commissions Emploi pour demain et SCOT. Je regrette qu'il n'y ait pas eu plus de monde ce soir, mais le sujet était un peu aride. Je remercie les présidents des commissions pour leur travail.

La séance est levée à 20h.

PROCHAINE PLENIERE LE JEUDI 03 JUIN 2010.